Formation

Accompagner les publics adultes vers le changement de comportement

- Accompagnement au changement

- 23/03/2020 > 25/03/2020
- 245 rue Duguesclin
 69003 Lyon
 France

- Organisé par :
 Structures référencées sur le site
 CPIE Bugey Genevois
- formation@urcpie-aura.org · 04.37.43.45.09
- Site internet de l'URCPIE AURA
- Public :
 Adultes • Animateurs occasionnels (BAFA BAFD) • Animateurs professionnels (BAPAAT, BPJEPS, BTSGPN…) •
- Accessibilité :

Article déposé par CPIE Bugey Genevois le mer 26/02/2020 - 12:43

La formation s'adresse aux éducateurs EEDD et chargés de mission travaillant avec des groupes adultes dans le cadre de projets écologiques et solidaires. Elle vise à appuyer leurs missions d'accompagnement au changement de comportement, par l'apport de concepts issus de sciences humaines, appliqués à des situations réelles rencontrées dans leurs projets, et par l'analyse de leurs pratiques et un travail sur leur posture.

Objectifs de la formation

- Découvrir des concepts et modèles de psychologie sociale et leur application aux pratiques des professionnels
- Analyser ses pratiques au regard de ces concepts et modèles
- Identifier et expérimenter les différentes postures possibles du professionnel
- Savoir prendre en compte les dynamiques collectives
- Prendre conscience des limites des actions de sensibilisation sur le changement de

comportement

Contenu et méthodes pédagogiques

- Que signifie changer de comportement : les composantes du comportement, les facteurs influençant le changement, les étapes du changement
- Comment agir pour faciliter le changement : les 3 postures possibles, les freins et leviers au changement, l’adaptation au public, analyse de sa propre pratique
- Quel rôle du collectif dans le changement : apports sur les minorités actives et la diffusion de l’innovation, posture de l’animateur pour renforcer le rôle des groupes

La formation alterne apports théoriques, temps de travail participatif en petits groupes et mise en pratique.

Tarif

800 euros TTC par personne pour les frais pédagogiques. Prise en charge possible au titre de la formation professionnelle. Adaptation en cas de financement personnel ou partiel.

CONSULTEZ AUSSI